

LEDINA LEDINA rappelle LEDILAIT 1er âge 0-6 mois 400g

- Noms des modèles ou références concernés : **LEDILAIT 1er âge 0-6 mois 400g**
- Marque : **LEDINA**
- **GTIN 3041091470966 Lot 2026.10.29 Date de durabilité minimale 29/10/2026**
- Conditionnements : **Boîtes de 400g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 12/06/2025 au 23/01/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Régions : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Territoires d'outre-mer (tom)**
- Distributeurs : **Grande distribution et Grossistes pharmaceutiques sur les zones d'Outre-Mer suivantes uniquement (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Mayotte, Guyane, Polynésie française et Wallis et Futuna)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En raison de nouvelles recommandations d'une autorité européenne concernant la présence potentielle de céruléide, nous procédons, par mesure de précaution, au rappel volontaire d'un lot très limité de LEDILAIT 1er âge.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 23 mars 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800003798**
- Informations complémentaires publiques : **Tous les produits de la marque Bledina sont sûrs et pleinement conformes à la réglementation française. Seul ce produit de la marque Bledina et ce numéro de lot sont concernés par ce rappel préventif et volontaire. Si vous avez la moindre interrogation concernant la santé de votre enfant, nous vous recommandons de contacter un professionnel de santé.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre